

Faute de personnel, 180 anciens sur liste d'attente

Les aides-soignants sont indispensables au maintien des personnes dépendantes à domicile. Mais les bras manquent. En cause : un métier peu valorisé et moins bien payé qu'en Ehpad ou à l'hôpital.

Les services apportés par Nantes soins à domicile, entièrement pris en charge par l'Assurance maladie, ont pour objectif d'éviter une hospitalisation ou une entrée en Ehpad. Un choix que font de plus en plus de personnes âgées dépendantes.

Théoriquement, la structure pourrait prendre en charge 343 patients dans le périmètre de la ville. Aujourd'hui, ils ne sont pourtant que 187. Pas faute de demande : 180 personnes sont inscrites sur liste d'attente. « On est obligés d'ajuster le nombre de patients par rapport au nombre d'aides-soignants dont on dispose », explique Marie-Laure Le Faou, la directrice.

Depuis quelques années, les effectifs fondent : trente-cinq postes sont vacants. « Les nouveaux embauchés ne restent pas : certains changent de voie ou d'autres partent en structure hospitalière, constate Marie-Laure Le Faou. Il y a un problème de fond de valorisation de ce métier dans notre société. »

300 € de moins qu'en Ehpad
 Et ce déficit de main-d'œuvre risque bien de s'aggraver : dans les Ehpad et hôpitaux, les aides-soignants sont depuis peu éligibles aux primes Grand âge et du Ségur de la santé. Presque 300 € de plus sur la fiche de paie. Une revalorisation qui échappe

aux professionnels intervenant à domicile. « Les infirmiers et les aides-soignants avec qui j'échange me demandent tout de suite si on applique le Ségur, raconte Marie-Laure Le Faou. Quand je leur dis non, forcément, ça les refroidit. »

« Nous avons la même formation et nous réalisons les mêmes soins, s'insurge Marie-Geneviève. Nous devrions aussi y avoir droit ! » D'autant plus que les interventions à domicile comportent leur lot de contraintes : journées fractionnées (de 7 h 45 à 12 h puis de 16 h à 19 h 30), utilisation d'un véhicule personnel pour les déplacements... Après trente ans de carrière, Marie-Geneviève



De plus en plus de personnes âgées dépendantes souhaitent se maintenir à leur domicile. | Photo : ALEXANDER RATHS / FOTOLIA

doit pourtant se contenter de 1 550 € mensuels en moyenne.

Vincent ENJALBERT.

L'aide-soignante apporte du bonheur à domicile



Amelle, 78 ans, et son mari Jacques, 75 ans, en compagnie de Marie-Geneviève, une des aides-soignantes qui passe quotidiennement assurer toilette et petits soins.

| Photo : Ouess-France

Reportage

Chaque matin, c'est le même rituel. Jacques aide sa femme Amelle à se lever de son lit médicalisé. L'installe dans son fauteuil roulant et lui prépare un bon petit-déjeuner. Ensuite ? Le couple de septuagénaires attend impatiemment la visite de Marie-Geneviève ou d'une de ses collègues aides-soignantes de Nantes soins à domicile.

Depuis qu'elle a fait un accident vasculaire cérébral (AVC), en 2015, Amelle souffre d'hémiplégie. Une partie de son corps est restée paralysée. Mais pas question, malgré cette perte d'autonomie, de quitter son appartement des Hauts-Pavés : « Financièrement, ce serait compliqué d'aller en Ehpad (établisement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). J'aime mieux rester chez moi, c'est beaucoup

moins traumatisant et plus simple de recevoir des amis ici. »

Pour les gestes du quotidien, Amelle peut compter sur son mari. « Je le supporte depuis cinquante et un ans, je devrais avoir une auréole », plaisante-t-elle affectueusement. « Des fois on s'engueule, mais au fond on s'entend bien », confirme l'intéressé. Mais pour la toilette et les petits soins, les visites quotidiennes des aides-soignantes sont devenues indispensables.

Un soutien physique et moral

« La douche, ça n'a l'air de rien, mais quand on est coincé toute la journée, c'est très attendu par les patients », explique Marie-Geneviève. D'autant plus que l'aide-soignante va profiter pour repérer les éventuels bobos liés à l'immobilisation. Si c'est plus grave, elle alerte un infirmier.

Mais au-delà de ce soutien physique, le passage des aides-soignantes, c'est aussi « un petit moment de bonheur », régulièrement prolongé autour d'une tasse de café. « Moralement, ça apporte beaucoup de choses. C'est une distraction. On discute, on s'échange des livres », illustre Amelle entre deux gorgées. « Je n'arrive pas à suivre avec tous ceux qu'ils me prêtent », sourit Marie-Geneviève.

Voilà près de 25 ans que l'aide-soignante intervient à domicile, après quelques années passées en structure hospitalière. Un choix qu'elle ne regrette pas : « On respecte mieux le rythme de vie et les habitudes des patients. On vient chez eux, donc on s'adapte. Et on peut leur consacrer plus de temps. C'est plaisant de faire un bout de chemin dans leur histoire, avec ses peines et ses joies, comme quand les patients font des

progrès. »

Problème : le personnel manque. Ce métier « éprouvant physiquement et mentalement » attire de moins en moins. Résultat, avec les effectifs en baisse et les contraintes de planning, les aides-soignantes tournent de plus en plus entre les patients. Et ne peuvent répondre à toute la demande.

« Avant, on voyait toujours les mêmes, cinq ou six, elles connaissent la maison. Maintenant, c'est plus compliqué », regrette Jacques. Les visites du samedi sont, elles, de l'histoire ancienne : il n'est plus possible de les assurer. Amelle se console déjà d'en conserver cinq jours par semaine. « Sans cela, je ne sais pas comment on ferait », s'inquiète-t-elle.

V. E.

répondre à sa charte de l'habitat et son protocole urbain. Sainte-Luce-sur-Loire aura désormais sa charte de qualité urbaine. Elle a été adoptée lors du conseil municipal, mercredi soir. Elle doit permettre de mieux accompagner l'aménagement urbain, avec les promoteurs, dans un contexte de très forte croissance démographique.

À l'échelle de l'agglomération, le Programme local de l'habitat prévoit 6 000 logements neufs par an d'ici 2030. Dont 140 à Sainte-Luce-sur-Loire. Avec cette charte, tout en

La question du jour

Y aura-t-il des manifs à Graslin de

L'opéra n'a pas encore rouvert, mais il y a du spectacle en extérieur ! Nouveau carrefour symbolique, le parvis de Graslin est la tribune préférée des Nantais engagés. Les intermittents du spectacle, qui occupent l'intérieur du bâtiment depuis le 10 mars, l'ont même rebaptisé place des Résistances. À tel point que les forces de l'ordre commencent à y interdire l'accès : ni la marche pour le climat (9 mai) ni la manif interlycées (10 mai) n'avaient été autorisées à rejoindre le parvis.

Samedi, deux nouvelles mobilisations ont choisi Graslin comme théâtre de leurs luttes. À 11 h, une marche contre l'agrochimie, organisée par le collectif Stop Monsanto-Bayer, compte « réclamer un changement de système agricole mondial », alertant sur la domination des multinationales et l'omniprésence des pesticides. Les intermittents du spectacle devaient se joindre aux prises de parole et animations de cette mobilisation, dans le parvis.

Le bon plan

Pita Pit offre 200 sandwiches aux



L'enseigne canadienne de restauration rapide Pita Pit, rejoint la liste des restaurants qui s'engagent pour les étudiants. Depuis quelques semaines, à Nantes, les initiatives solidaires se multiplient pour faire manger les jeunes gratuitement. Après les pizzas, les burgers, les falafels, voici donc les pitas, petits sandwichs à base de pain plat libanais. « Avec la crise sanitaire, nous sommes conscients que les étudiants s'accrochent moins de petits plaisirs », justifie Lotick Le Brun, président de Pita Pit France. Toute l'industrie de la restauration rapide semble avoir pris cette mission à bras-le-corps et s'engager

pour rattraper l'été.

Dans une formule intégrée avec, au menu, un petit déjeuner, un sandwich et un verre de jus, les tribunaux symboliques reviennent.

Mardi 11 mai, à 15 h, les tribunaux symboliques reviennent.

Roxana Maracineanu à la H Arena



Pages Sports

Un live YouTube pour trouver son mode de garde

Avant aux parents qui cherchent un mode d'accueil pour leurs enfants de 0 à 3 ans et qui se perdent dans la

aides possibles... L'événement est organisé par la Ville en partenariat avec le Département